

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 29 mars 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 24/03/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, GARNOT Pascal, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette

Etait absent et excusé : GUITHON Bernard

**Délibération N° 2017- 14
CONVENTION MJO**

Le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés financières de la Maison des Jeunes de l'Oisans (MJO)

Afin de pérenniser cette structure qui accueille les enfants des communes environnantes, une convention entre la MJO et les collectivités dont les enfants bénéficient des activités de la MJ a été décidée récemment avec les maires et le directeur de l'association.

La durée de cette convention est triennale.

Le montant de la subvention pour chaque commune sera le suivant :

- 160€/enfant pour le secteur Enfance, Jeunesse et Culture
- 150€/enfant pour le secteur Accueil de Loisirs

La subvention sera calculée sur l'année N-1.

Le Conseil Municipal

- **Approuve** la convention entre la Maison des Jeunes de l'Oisans et la commune
- **Autorise** le Maire à signer cette convention.

Suffrages exprimés 10 - Pour 10 - Contre - Abstention :

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

